

Séance du 03 juin 2019

Nombre de Membres	
Présents	En Exercice
7	13
Date de la convocation : 28 mai 2019	
Date d'affichage de la convocation : 28 mai 2019	
Date d'affichage du compte-rendu : 4 juin 2019	

L'an deux mil dix-neuf, le trois juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.

Présents :

Mmes Jessica COUINEAU, Stéphanie RIOCREUX, Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU.

MM. Pierre-Alexandre BRODSKY, Cyrille HALLIEN, Pierre NION, Patrick PLANTIER.

Excusés : Chrystèle BENESTON, Françoise DEZE (pouvoir à M HALLIEN), Emmanuelle LAURENT, Sébastien COLMAN, Christian SOUCHU (pouvoir à M BRODSKY), Sébastien TOQUARD

Secrétaire de séance : Cyrille HALLIEN

COMPTES RENDUS DES DELEGATIONS COMMUNAUTAIRES, SYNDICALES ET COMMISSIONS MUNICIPALES :

DELEGATIONS SYNDICALES :SMIPE :

Madame le Maire et Cyrille HALLIEN ont rencontré ce jour des habitants de la Cité du Petit Clocher qui ont pu faire part des désagréments qu'ils ont constaté depuis l'installation du Point d'Apport Volontaire rue du Petit Clocher.

Des affiches demandant aux usagers de déposer le verre à des heures raisonnables y seront installées

Le SMIPE a informé la municipalité que l'heure de collecte du verre y sera retardée et n'aura donc plus lieu à 5 heures du matin. Madame le Maire et Patrick PLANTIER solliciteront une réunion de travail avec le Président et les responsables du SMIPE.

L'inauguration des travaux et aménagements réalisés à la déchetterie de Benais aura lieu le 14 juin.

COMMISSIONS MUNICIPALES :

Commission affaires scolaires : Les diplômes du label « Ecole en Démarche de Développement Durable » ont été remis aux enseignantes et aux enfants lors d'un après-midi ludique autour du spectacle « Le zèbre rouge » d'une grande qualité qui a été très apprécié des enfants.

Monsieur HALLIEN a pris attache avec Madame GRASSIN, inspectrice de l'Education Nationale, afin de savoir si, au vu des effectifs annoncés à la rentrée prochaine, il serait envisageable d'organiser deux services à la cantine. Madame GRASSIN a préconisé le maintien d'un seul service afin que les tranches horaires d'enseignement soient respectées pour chacune des deux classes.

La collecte de papier réalisée en avril a très bien fonctionné. 3 660 kilos de papier ont été récoltés, représentant une recette de 128.10 Euros au profit de la coopérative scolaire.

La région Centre Val de Loire vient d'adresser un courrier à l'ensemble des familles utilisatrices du service de transports scolaires afin de les informer des modalités de renouvellement des inscriptions pour la rentrée prochaine. Ce courrier est identique pour tous les usagers de la région Centre Val de Loire et il n'y est donc pas précisé que sur notre territoire c'est la Communauté de Communes qui prend à sa charge les frais de dossiers. Il conviendra d'en informer les parents.

Commission voirie : De nombreux bénévoles ont participé à la campagne de rénovation des chemins forestiers le 05 mai.

Les travaux de voirie programmés au budget 2018 à la Varanterie et au carrefour entre la rue de la Motte et la rue du Fort Hudeau vont démarrer très prochainement. Un courrier a été adressé à tous les riverains des travaux de la Varanterie pour les tenir informés de l'imminence des travaux.

Effondrement de cavité souterraine à Grandmont : Le 29 mai dernier une réunion a eu lieu sur place avec Madame le Maire, Monsieur LEOTOT, assistant à maître d'ouvrage et les propriétaires des caves concernés. Monsieur LEOTOT doit transmettre en mairie très prochainement les propositions de travaux chiffrées.

Commission bois et forêt : Pierre NION a rencontré les représentants de la société forestière de la Caisse des Dépôts et Consignation responsables des travaux d'abattage ayant entraîné une importante dégradation du chemin forestier à Saint Gilles. Ils prendront en charge les travaux de réparation.

Il a également rencontré Frédéric ADIEN, gestionnaire de l'ONF. Ce dernier va faire le point avec la société qui a réalisé les travaux forestiers vers la déchetterie et qui a abîmé le chemin de façon très importante.

Commission communication : Cyrille HALLIEN informe le Conseil que le devis permettant la mise à jour du site internet a été signé. Le site internet pourra désormais être consulté depuis n'importe quel support (pc, téléphone, tablettes...) et ce depuis plusieurs navigateurs internet.

Commission du personnel : La commune a participé au Duoday le jeudi 16 mai en accueillant au sein du service administratif une personne en situation de handicap.

DELIBERATIONS :

01 : D2019-36 : COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Vote Pour : 9 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-22,

Considérant, selon l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales que le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote au scrutin secret,

Vu la délibération 2014-22 constituant les commissions communales et les délibérations 2015-23, 2016-07 et 2016-22 modifiant la composition des commissions communales,

Considérant qu'il convient d'ajuster la composition de certaines commissions municipales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accepter cette modification et présente ainsi la composition des commissions communales :

COMMISSION DU PERSONNEL

Vice-président : Françoise DEZE,
Membres : Cyrille HALLIEN, Pierre NION

COMMISSION BUDGET ET FINANCES

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU

COMMISSION URBANISME, PLU

Vice-président : Pierre NION
Membres : Chrystèle BENESTON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Cyrille HALLIEN, Christian SOUCHU

COMMISSION VOIRIE, CHEMIN, FOSSÉS, FORÊT, ÉCLAIRAGE PUBLIC, RESEAUX, COURS D'EAU, BOIS ET LANDES

Membres : Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Cyrille HALLIEN, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Chrystèle BENESTON

COMMISSION LOGEMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Pierre NION
Membres : Chrystèle BENESTON, Jessica COUINEAU, Françoise DEZE, Cyrille HALLIEN, Patrick PLANTIER, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

Vice-président : Cyrille HALLIEN
Membres : Chrystèle BENESTON, Jessica COUINEAU, Patrick PLANTIER, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-président : Cyrille HALLIEN
Membres : Jessica COUINEAU, Sébastien COLMAN, Françoise DÉZÉ, Emmanuelle LAURENT, Marie-Line RUOPPOLO

COMMISSION ÉCOLE DE MUSIQUE

Vice-président : Sébastien COLMAN
Membres : Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE

Vice-président : Christian SOUCHU
Membres : Chrystèle BENESTON, Sébastien COLMAN, Jessica COUINEAU, Marie-Line RUOPPOLO

COMMISSION PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Vice-président : Cyrille HALLIEN
Membres : Chrystèle BENESTON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Jessica COUINEAU, Françoise DÉZÉ, Pierre NION, Marie-Line RUOPPOLO

COMMISSION VIE ECONOMIQUE

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Sébastien COLMAN, Patrick PLANTIER, Marie-Line RUOPPOLO, Sébastien TOQUARD

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Pierre-Alexandre BRODSKY, Jessica COUINEAU, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Patrick PLANTIER, Sébastien TOQUARD

COMMISSION CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Cyrille HALLIEN, Pierre NION, Christian SOUCHU, Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU

COMMISSION COMMUNICATION, INFORMATIONS

Vice-président : Pierre NION
Membres : Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Christian SOUCHU

COMMISSION CULTURELLE, CITOYENNE, PROJETS TOURISTIQUES ET EVENEMENTIELS

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Pierre-Alexandre BRODSKY, Sébastien COLMAN, Jessica COUINEAU, Cyrille HALLIEN, Emmanuelle LAURENT, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU, Sébastien TOQUARD

COMMISSION FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS

Vice-président : Françoise DÉZÉ
Membres : Chrystèle BENESTON, Cyrille HALLIEN, Christian SOUCHU

COMMISSION CIMETIERE

Présidente : Stéphanie RIOCREUX
Membres : Chrystèle BENESTON, Marie-Line RUOPPOLO, Christian SOUCHU

02 : D2019-37 : MODIFICATION DES DELEGUES AUPRÈS DU SITS ET DU SI CAVITES 37

Vote Pour : 9 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5212-7 et L 5212-8,

Considérant qu'il convient de désigner les délégués titulaires et les délégués suppléants pour représenter la commune au sein des syndicats auxquels elle adhère,

Considérant la démission de Monsieur Claude BOISDRON,

Considérant que le Conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

➤ **Syndicat Mixte Intercollectivités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais (SITS)**

Vu l'article 5 des statuts du syndicat,

Élection du délégué titulaire :

Nombre de bulletins : 9 Bulletins blancs/nuls : 0

Suffrages exprimés : 9 Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line : neuf (9) voix

Ayant obtenu la majorité absolue-relative, Mme RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line a été proclamée déléguée titulaire du SITS Pays de Rabelais.

Élection du délégué suppléant :

Nombre de bulletins : 9 Bulletins blancs/nuls : 9

Suffrages exprimés : 9 Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. HALLIEN Cyrille : neuf (9) voix

Ayant obtenu la majorité absolue-relative, M. HALLIEN Cyrille a été proclamé délégué suppléant du SITS Pays de Rabelais.

➤ **Syndicat Intercommunal de surveillance des cavités souterraines (Cavités 37)**

Vu le chapitre 2-article 4 des statuts du syndicat,

Élection du délégué titulaire :

Nombre de bulletins : 9 Bulletins blancs/nuls : 0

Suffrages exprimés : 9 Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Christian SOUCHU : neuf (9) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, M. Christian SOUCHU a été proclamé délégué titulaire du Syndicat Cavités 37.

Élection du délégué suppléant :

Nombre de bulletins : 9 Bulletins blancs/nuls : 0

Suffrages exprimés : 9 Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. Pierre-Alexandre BRODSKY : neuf (9) voix.

Ayant obtenu la majorité absolue, M. Pierre-Alexandre BRODSKY a été proclamé délégué suppléant du Syndicat Cavités 37.

03 : D2019-40 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°1 – EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ECOLE ET DES SERVICES TECHNIQUE

Vote Pour : 9 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°D2019-27 du 08 avril 2019 approuvant le budget primitif 2019,

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 400.00 €	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 400.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 400.00 €
D-21783-321 : Ordinateur direction de l'école	0.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-314 : Ordinateur services techniques	0.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	1 400.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	1 400.00 €	0.00 €	1 400.00 €
Total Général		1 400.00 €		1 400.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
AUTORISE la présente modification du budget 2019.

04 : D2019-41 : VENTE DE LA PARCELLE ZB59 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vote Pour : 9 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire expose au Conseil municipal la demande de Monsieur Philippe DUBARRY qui vient d'acquérir une maison située à La Pasquerie. Un fossé appartenant à la commune traverse la propriété d'est en ouest.

Monsieur DUBARRY a informé la commune de son souhait d'acquérir la parcelle cadastrée section ZB n° 59 sur laquelle se trouve ledit fossé afin d'y créer une mare pour assurer la défense incendie de la propriété.

Madame le Maire précise qu'après consultation des différents services, le fossé n'est pas classé cours d'eau et les dimensions projetées des travaux de création de la mare ne font pas l'objet d'observations particulières.

Madame le Maire sollicite donc l'avis du Conseil municipal sur le projet d'aliénation de la parcelle communale cadastrée section ZB n°59

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'aliénation de gré-à-gré de la parcelle cadastrée section ZB n°59 ;

AUTORISE Madame le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cette parcelle de gré-à-gré.

QUESTIONS DIVERSES :

Le chantier de nettoyage des bords de routes et des chemins organisé par le comité des fêtes, la municipalité, le SMIPE et la société de chasse le 18 mai s'est très bien passé. Plus d'une cinquantaine de bénévoles y ont participé et plus de 500 kilos de déchets ont été ramassés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45. Le prochain Conseil aura lieu le 01 juillet 2019 à 20h30.

Mme BENESTON	M. BRODSKY	M. COLMAN	Mme COUINEAU	Mme DÉZÉ
Excusée		Excusé		Excusée (pouvoir à M HALLIEN)
M. HALLIEN	Mme LAURENT	M. NION	M. PLANTIER	Mme RIOCREUX
	Excusée			
Mme RUOPPOLO- COUINEAU	M. SOUCHU	M. TOQUARD		
	Excusé (pouvoir à M BRODSKY)	Excusé		